FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

BUREAU DE LA LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE DE RUGBY

Mercredi 12 mars 2025

Procès-verbal

Lieu : Siège social, Villeneuve d'Ascq.
Heure : 19h

Membres présents : ABRAHAM Thomas, BARTHOLOMEUS Christian, CODRON Claude, DRIEUX Marie, FINET Jean-Pierre, ROBIN Sandrine.
Membres excusés : CADOUT Gérard, DUBAR Bertrand, GRADEL Olivier, VIZIER Christian.
Membres absents : CARREZ Sébastien, DIERS Mélissa-Andrea.
Invités : BEAUMONT Christophe, HABERSTICH Perrine, SALEILLE Martin.

La réunion est ouverte à 19 par le Président.

Ordre du jour :

- Organisation finales interrégionales M14
- Opération 1 école 1 ballon
- Pôle commercial
- Frais d'arbitrage
- Questions diverses

I) Organisation finales interrégionales M14

L'une des étapes des finales interrégionales M14 doit avoir lieu dans les Hauts-de-France. Cela signifie accueillir 350 personnes. Il était d'abord proposé d'organiser cette étape dans le Sud de la Ligue, du fait de la proximité avec les autres participants (et de l'aéroport facile d'accès pour les Outremer). La FFR prend en charge un budget de 50€/personne pour l'hébergement et la nourriture.

Beauvais et Compiègne ne peuvent pas recevoir ; nous attendons une réponse officielle de Senlis.

II) Opération 1 ballon 1 école

L'opération s'est bien passée dans le Nord. Elle est en cours d'organisation dans le Pas-de-Calais et dans la Somme (projection du rassemblement le 1er avril à Amiens). Le comité départemental de l'Aisne s'occupe actuellement d'organiser le ramassage des ballons et la distribution.

Le comité départemental de l'Oise ayant déclaré ne pas vouloir de ces ballons, 1 carton a déjà été donné dans une école. Ils vont être distribués en fonction des besoins.

III) Pôle commercial

Une plaquette commerciale est actuellement en cours d'écriture. Elle est en validation auprès d'Olivier Gradel.

Claude Codron souhaiterait faire intervenir au sein de la Ligue un apporteur d'affaires. La piste de prendre un alternant commercial est également à l'étude. Les élus sont plutôt partants pour l'apporteur d'affaires à la condition que la rémunération se fasse uniquement sur une partie variable en fonction des sommes apportées.

Jean-Pierre Finet propose de rétribuer une partie des sommes apportées, quelle que soit la personne à l'origine de l'apport. Sandrine Robin, Marie Drieux et Thomas Abraham expriment leur désaccord avec cette proposition.

IV) Frais d'arbitrage

Jean-Pierre Finet lève un sujet au niveau des frais d'arbitrage. La saison 23-24, tous les frais d'arbitrage ont été mutualisés. Jean-Pierre propose de sortir de cette mutualisation le challenge U14 ainsi que le seven, pour ne laisser que les phases de championnat.

V) Questions diverses

- Il n'existe aujourd'hui que très peu de relations avec le rugby universitaire.
- Au niveau des relations internationales, une commission se forme à la FFR pour répondre au projet Erasmus+ (subvention importante de fonds européens). Etienne Vandame et Perrine Haberstich ont été positionnés pour faire partie de cette commission. Nos relations avec la Belgique peuvent également être activées.

- Concernant les récompenses des finales, Perrine Pauchet travaille actuellement sur les boucliers, en commun avec Jean-Pierre Finet et Thomas Abraham.
- Jordan Roux prévoit une visite dans les Hauts-de-France. Dans ce cadre, il souhaite rencontrer les présidents des comités départementaux.
- L'amicale des VI Nations est venue à la Ligue. Ils souhaitent que l'on participe à leurs étapes. Il faut donc mettre en place une cohorte. Martin Saleille s'en charge.
- Il faudra prochainement fixer la date et le lieu de l'Assemblée générale. Châteauthierry a déjà proposé de recevoir.
- Le DGA de la FFR, Florent Lajat, a rappelé à Perrine Haberstich en réunion des DG l'interdiction pour les Ligues de faire figurer le logo du coq sur des équipements qui ne sont pas de la marque Adidas.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance est levée à 20h15.

Pour faire valoir ce que de droit,

Claude Codron

Président

